

COMMUNIQUE DE PRESSE

TRESORERIE DE PLAISANCE: REACTION DU PREFET

A la suite de l'article relatif à la trésorerie de Plaisance du Gers, paru le 3 février 2017 dans la Dépêche du Midi, Pierre Ory, préfet du Gers, tient à apporter les précisions suivantes.

Il ne cautionne pas les propos tenus par le maire de Plaisance comme pourrait le laisser penser la photo qui illustre cet article et qui a été sortie de son contexte s'agissant d'une photo prise à l'occasion de l'inauguration de la MSAP (Maison de Services Au Public) de Plaisance le 12 décembre 2016.

Il souhaite indiquer que la réorganisation du réseau des trésoreries fait l'objet, sur décision du Gouvernement, d'un moratoire. Les prochains mois seront ainsi mis à profit pour envisager le maillage de trésoreries le plus adapté au territoire départemental et aux besoins des usagers.